



Sologne des Rivières

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 JUNI 2016**

Le vingt-trois juin mille seize, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à l'accueil de loisirs, rue du Presbytère, à Pierrefitte sur Sauldre (41300), après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 21

VOTE : 26

Pour : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASELIN et Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès THIBAUT déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE :

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN, délégués titulaires,

SALBRIS :

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Françoise RANCIEN, Monsieur Jean-Yves THEMOT, Madame Stéphanie DARDEAU, Madame Christiane LALLOIS, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON et Madame Corinne PENICAUD délégués titulaires,

SOUESMES :

Monsieur Jean-Michel DEZELU et Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

THEILLAY :

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAÏT, délégués titulaires

Absents excusés et Pouvoirs :

Madame Marie-Laure CHOLLET – Pouvoir à Madame Françoise RANCIEN

Madame Emmanuelle ROEKENS – Pouvoir à Madame Christiane LALLOIS

Monsieur Jean CHICAULT – Pouvoir à Monsieur Jean-Yves THEMOT

Monsieur Philippe DEBRE – Pouvoir à Monsieur René POUJADE

Madame Mauricette ROQUE – Pouvoir à Monsieur Gérard CHOPIN

Madame Marie-Lise CARATY – Sans pouvoir

Secrétaire de séance :

Monsieur Gérard CHOPIN

OBJET : -----

**CESSION D'UN TERRAIN DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU JARDIN D'ENTREPRISES
DE SELLES SAINT DENIS À MONSIEUR ET MADAME SÉBASTIEN MATHEY**

La société RIS Informatique, basée 1 chemin du Pairet à Selles Saint Denis, est spécialisée dans la collecte et le recyclage informatique.

Son site actuel étant devenu trop exigu et donc inadapté au développement de son activité, son dirigeant, Monsieur MATHEY, s'est rapproché des services communautaires afin d'étudier la possibilité de s'implanter sur la zone d'activités du Jardin d'Entreprises à Selles Saint Denis, propriété de la communauté de communes Sologne des Rivières.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'AUTORISER la cession de la parcelle de terrain cadastrée AD 46p de 3 000 m², située au Jardin d'Entreprises, route de Marcilly, à Selles Saint Denis au prix de 13 500€ HT à Monsieur et Madame Sébastien MATHEY ou à toute autre entité désignée par eux, l'ensemble des frais inhérents à cette opération étant à la charge intégrale des acquéreurs.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

